

**Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 8 novembre 2024 : 76 points à l'ordre du jour pour un conseil marqué par de nombreux soutiens de l'Eurométropole : bibliothèques/médiathèques, sport, population étudiante, commerce et artisanat, aéroport international de Strasbourg...**

En matière budgétaire, le conseil a adopté la décision modificative équilibrant les recettes et dépenses de fonctionnement à +6,7 M€ et la section d'investissement à +47,9 M€. Les autorisations de programmes et budgets annexes ont aussi été ajustés. Ce point a également permis d'aborder les premières projections liées à la Loi de Finances 2025, qui pourrait, sous réserve de son adoption, entraîner une baisse de 14,6 M€ des recettes de fonctionnement et une hausse de 3 M€ de la cotisation à la CNRACL en 2025.

Sur le plan culturel, l'Eurométropole a renouvelé son soutien aux bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle via des contributions aux communes pour un total de 275.569 €.

A l'occasion du renouvellement de la convention Strasbourg « Ville d'Art et d'Histoire » par le ministère de la culture, le conseil a approuvé la candidature pour le renouvellement et l'extension du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » au territoire de l'Eurométropole, pour la période 2025-2035. Une large concertation va s'ouvrir avec les communes pour l'élaboration de cette stratégie.

En matière de sport, des subventions d'un montant total de 90.000 € ont été allouées pour soutenir des athlètes en préparation de compétitions internationales sur la saison 2024-2025. Par ailleurs, 26.000 € ont été attribués à des associations sportives pour des événements d'envergure, et un acompte de 4.800 € a été octroyé au Sporting Club de Schiltigheim pour la saison en cours.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat de ville, le conseil a validé le co-financement de 42 postes « d'adultes-relais » pour 135.463 € et octroyé 35.000 € à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) pour 2025. Un co-financement de 197.233 € soutiendra également l'ingénierie de projet pour les 6 communes concernées pour le pilotage territorial du Contrat de ville "Quartiers 2030".

Dans le cadre du nouveau Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2024-2026, un soutien de 2.500.000 € a été accordé à la société d'exploitation de l'aéroport, renforçant ainsi les missions régaliennes et la dynamique de la plateforme aéroportuaire.

Le conseil a également approuvé l'attribution de subventions, pour 71.800 €, au bénéfice du Crous de Strasbourg et de diverses associations estudiantines, pour soutenir les actions sociales envers la population étudiante de l'Eurométropole.

Un fonds de concours d'un montant maximum de 12.000 € sera attribué à la commune de Blaesheim pour la création d'un équipement de stockage du sel dans le cadre des opérations de viabilité hivernale.

Enfin, l'Eurométropole versera 15.000 € au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) du Centre de crise et de soutien pour aider les populations du Liban, confrontées à des crises persistantes.